



ROULONS MOINS VITE, LÀ OÙ ON MEURT LE PLUS.

55% des accidents mortels se produisent sur les routes à double sens sans séparateur central. Au 1^{er} juillet 2018, la vitesse maximale autorisée sur ces routes passe de 90 à 80 km/h.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

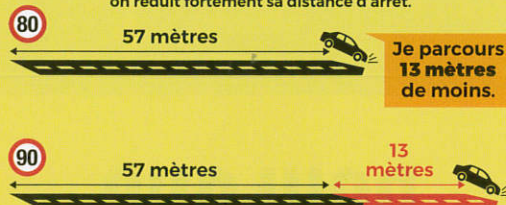


QUAND LA VITESSE BAISSÉ, LA MORTALITÉ BAISSÉ

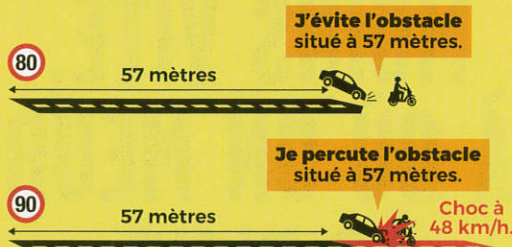
« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année », selon une étude menée par une équipe d'accidentologues indépendants en 2013*.

DES DISTANCES DE FREINAGE PLUS COURTES

En cas de freinage d'urgence, on réduit fortement sa distance d'arrêt.



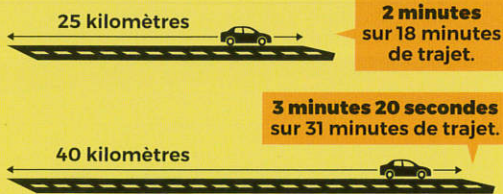
En cas de danger, on peut éviter un choc très violent.



Temps de réaction = 1 sec. Décélération de 7 m/s² sur chaussée sèche. Source : ONISR

PEU DE DIFFÉRENCE DANS LES TEMPS DE TRAJET

En roulant à 90 plutôt qu'à 80 vous ne gagnez que...



* Consultez l'étude complète sur www.conseil-national-securite-routiere.fr

securite-routiere.gouv.fr